

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

DECRET N° 63/294 du 29/04/1983
/MTPS/DGTFP/DFP/21024

portant intégration et nomination de
Monsieur MPATI Jérôme dans les cadres de
la catégorie A, hiérarchie I des Services
Techniques de la Recherche Scientifique.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT,

VISÉS :

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
Vu la loi n° 25/80 du 15.11.80 portant amendement de l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
Vu la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires ;
Vu l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.1958 fixant le règlement sur le solde des fonctionnaires ;
Vu le décret n° 82/842 du 16.9.1982 portant statut particulier du personnel de la Recherche Scientifique ;
Vu le décret n° 62/130/MF du 9.5.62 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;
Vu le décret n° 62/195/FP du 5.7.62 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres ;
Vu le décret n° 62/197/FP du 5.7.62 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires ;
Vu le décret n° 62/198/FP du 5.7.62 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;
Vu le décret n° 63/81/FP-BE du 26.3.63 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires, notamment en ses articles 7 et 8 ;
Vu le décret n° 67/50/FP-BE du 24.2.67 réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements ;
Vu le décret n° 74/470 du 31.12.74 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5.7.62 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires des cadres ;
Vu le décret n° 79/154 du 4.4.79 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu le décret n° 80/644 du 28.12.80 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
Vu le rectificatif n° 81/016 du 26.1.81 au décret n° 80/644 du 28.12.80 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
Vu le décret n° 81/017 du 26.1.81 relatif aux intérim des Membres du Gouvernement ;
Vu la lettre n° 0852/DGRS du 15 décembre 1982 du Directeur Général de la Recherche Scientifique, transmettant le dossier de l'intéressé ;

DECRETE :

D. B.

D. C. F.

YH

ARTICLE 1er. - En application des dispositions du décret n° 82/842 du 16.9.82 susvisé, Monsieur MPATI Jérôme, né le 19 mai 1950 à Bacongo, titulaire du Diplôme de Doctorat de Troisième Cycle, (Spécialité : Chimie Organique) obtenu à l'Université de Paris XI (France) est intégré dans les cadres de la catégorie .., hiérarchie I du Statut du Personnel Technique de la Recherche Scientifique et nommé au grade de Chargé de Recherche Stagiaire, indice 1110.

ARTICLE 2. - L'intéressé est mis à la disposition du Ministère de la Culture, des Arts et de la Recherche Scientifique.

ARTICLE 3. - Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 29 Avril 1983

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de la Culture,
des Arts et de la Recherche
Scientifique,

Jean Baptiste TATI LOUTARD

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.

Le Ministre du Travail et
de la Prévoyance sociale,

Bernard COMBO MATSILON...

Le Ministre des Finances,

Yahi-Ossétoumba LEXOU DZO...

AMPLIFICATIONS :

JORPC	1
DGTF/DFP	3
DFP/BST	3
D.B.	3
D.C.F.	2
MCAS	2
DOSSIER	2
INTERESSE	1
SGCM/BC	2